



Colmar Agglomération
Colmar Agglomération : 116 800 habitants - 20 communes
recrute
pour la Direction de l'Urbanisme et de la Rénovation Urbaine
2 adultes relais (h/f)
à temps complet (CDD de 3ans)

Descriptif du poste :

Au sein de la direction de l'Urbanisme et de la Rénovation Urbaine, le poste d'adulte relais sera chargé d'améliorer, dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et les autres territoires prioritaires des contrats de ville, les relations entre les habitants de ces quartiers et les services publics, ainsi que les rapports sociaux dans les espaces publics ou collectifs.

Dans ce cadre, vous aurez en charge :

- d'accueillir, écouter, exercer toute activité qui concourt au lien social,
- d'informer et accompagner les habitants dans leurs démarches,
- de faciliter le dialogue entre services publics et usagers (notamment entre parents et services accueillant leurs enfants),
- d'améliorer et préserver le cadre de vie, faciliter le dialogue entre les générations, renforcer la fonction parentale,
- d'aider à la résolution des petits conflits de la vie quotidienne par la médiation et le dialogue,
- renforcer la vie associative, développer la capacité d'initiative et de projet dans le quartier et la ville,
- d'accompagner et soutenir les Conseils Citoyens,
- d'être en appui des bailleurs, des porteurs de projets (associations, services municipaux et ceux de Colmar Agglomération) pour des questions pratiques, techniques ou logistiques,
- de contribuer à la réflexion collective sur l'accompagnement des initiatives citoyennes et l'émergence de la démocratie participative.
- le partenariat avec les acteurs territoriaux et institutionnels (bailleurs, associations, TRACE, collèges, ...)

Liste des activités non exhaustive qui peut varier en fonction des besoins et des obligations du service

Profil :

- BAC (BAC +2 de préférence)
- avoir 30 ans à la signature du contrat
- résider obligatoirement dans un quartier prioritaire de la Politique de la Ville

Conditions de travail :

Rémunération au SMIC

35 h par semaine

Horaires le soir ou week-end selon planning ou nécessités de service

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae sont à adresser avant le 15/02/2019 à :

Monsieur le Président de Colmar Agglomération
Direction des Ressources Humaines
1, Place de la Mairie
B.P. 50528
68021 COLMAR Cedex
Par courriel : drh@agglo-colmar.fr